

RAPPORT MORAL Fédération Départementale Foyers Ruraux de Charente Maritime

Mesdames,
Messieurs,

je vous remercie de votre présence en ce temps statutaire et démocratique important. Je remercie également le Foyer Rural de Gémozac et son équipe qui nous font le plaisir de nous recevoir aujourd'hui.

Depuis 2022, la Fédération a entamé une réflexion sur l'évolution de son projet associatif en lien avec les attentes et les projets de ses Foyers Ruraux, de ses associations affiliées et de chacun de ses adhérents.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui doit faire le bilan de l'année écoulée, dont l'importance ne vous aura pas échappé avec la mise en place :

1. du Projet Fédéral 2024-2028,
2. des nouveaux statuts de la Fédération,
3. de la nouvelle gouvernance.

Ces étapes fondamentales ont été présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire de Doeuil sur le Mignon en avril 2024 et adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre à St Jean d'Angély.

La nouvelle gouvernance et la modification statutaire, adoptées à la majorité, s'appliqueront donc à notre Assemblée Générale du 22 mars 2025.

Ce qui est nouveau :

1. le Conseil d'Administration est renommé **Conseil Fédéral** : il est composé d'un Comité d'Etude de projet et d'un Comité de Gestion (ex-Bureau).
2. la création d'un **espace participatif et coopératif**, appelée **Pépinière de projets**. Cette espace est **ouvert à tout porteur ou toute personne intéressée** par le développement d'un ou des projets. C'est un organe consultatif conçu pour favoriser la participation, les interactions et l'émergence de nouveaux projets, identifiés dans les 9 objectifs du Projet Fédéral.
3. les adhérents souhaitant soutenir le projet fédéral et les missions de la Fédération pourront candidater pour rejoindre **soit le Comité d'Etude de projet, soit le Conseil Fédéral. Et il n'est plus nécessaire d'être mandaté** par son secteur ou par le Conseil d'Administration de son foyer/association pour pouvoir candidater au Comité d'Etude de projet ou au Conseil Fédéral.

A ce sujet, les administrateurs et salariés de la Fédération ont sollicité les foyers ruraux à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire en relançant les **rencontres de secteurs** qui ont permis deux choses :

1. nous faire connaître votre intérêt pour adhérer à la nouvelle « structure » de ce projet : l'espace participatif et coopératif
2. renforcer les liens entre nos structures associatives, dans l'esprit du nouveau Projet Fédéral : « Prendre soin des personnes, des foyers et de la fédération, dans l'intérêt général du Mouvement Rural »

Par ailleurs, en octobre 2024, nous avons recruté Mathéo Perchec pour deux ans, pour un BTS en alternance de « Technicien Systèmes Réseaux et Sécurité ». A travers ses missions, Mathéo reste à votre écoute pour toute question ou information relative à ses compétences.

Nous souhaitons également vous informer qu'en préparation de l'année 2025, la Fédération va connaître une baisse drastique de 50 % de la subvention octroyée depuis plusieurs années par le Conseil Départemental de Charente Maritime. Restons vigilants !

La Fédération est notre bien commun et votre participation est fondamentale pour qu'elle vive dans le respect de ses valeurs.

Pierre Hazard,
Président de la FDFR 17

RAPPORT MORAL Comité Départemental Sportif Foyers Ruraux de Charente Maritime

Et maintenant, je poursuis mon discours en vous présentant le rapport moral du CDSFR17

Je remercie les administrateurs qui m'ont accompagné dans la mise en place des animations sportives. Les activités sportives programmées ont pu être mises en place avec plus ou moins de succès. Certaines ont été annulées faute de participants en nombre suffisant.

En 2024, nous nous sommes rencontrés :

1. lors de la journée « La Grande Pause Rose » à Vénérand.
2. à l'animation « C'est d'la Balle » à La Vergne.
3. à au tournoi inter-foyers de badminton à Rétaud. Celui programmé à Tonnay Boutonne a été annulé.

Avec notre partenaire, la Fédération Sportive Gymnique du Travail, nous avons emmené une dizaine de jeunes sportifs à Limay pour le Championnat de France de Tennis de Table.

Nous avons également mis en place quelques ateliers « sport santé - Tennis de Table/malades atteints d'Alzheimer » à St Jean d'Angély, avec l'appui de France Alzheimer.

Tous les foyers sont concernés par la pratique d'activités physiques et sportives, puisqu'il y a au moins une activité par foyer qui est du domaine du « sport loisir » et du « sport de découverte ».

Nos pratiques sportives vont au-delà du simple dépassement physique personnel, notamment chez nos jeunes adhérents : en leur apprenant à gérer leur émotions, à accepter des règles, à réfléchir à une stratégie de jeu, à acquérir des habitudes saines. Et pour nous tous, les activités physiques et sportives contribuent au bien être et à la prévention des maladies liées à l'inactivité. Elles favorisent également l'esprit d'équipe, l'entraide et la solidarité.

Le sport « autrement » pratiqué par nos foyers ruraux, par nos associations et encadré par nos responsables bénévoles ou extérieurs est un véritable outil d'animation de sociabilisation et d'intégration sociale et culturelle sur nos territoires ruraux.

Dans l'espoir que nos activités physiques et sportives puissent continuer à être pratiquées dans nos communes et nos villages, je vous invite à venir rejoindre notre équipe, si vous avez des idées d'actions et pour en faire profiter nos adhérents et nos habitants.

Je termine ce discours en rappelant le rôle d'accompagnement de la vie associative du CDSFR 17 par les salariés de la Fédération Départementale.

Je salue chaleureusement les bénévoles qui animent au quotidien nos foyers et nos associations, ainsi que nos territoires ruraux et périurbains. Je les remercie de pratiquer et d'organiser des activités de « sport loisir » ouvertes à toutes et à tous.

Je vais laisser la parole à notre Secrétaire Michel Desprez pour une synthèse des activités de la Fédération et du Comité Sportif.

Je vous souhaite une belle journée statutaire.

Bien sportivement
Pierre Hazard, Président du
CDSFR 17